

RELEVÉ DE DÉCISIONS CA ADFR OI du 25 octobre 2016

Etaient présents :

GAZAR Yanick, président
MOREAU Alain, vice-président
PINEAU Jean Paul, secrétaire

NATIVEL Philippe
VERGEREAU Suzelle
BAILLE Mélanie

Représentation territoriale UNAFORIS : GIRIER Monique

Invité : GILLES Jean Yves

Etaient représentés :

CORBIÈRE Evelyne, secrétaire adjointe : pouvoir donné à BAILLE Mélanie
VEFOUR Karl, trésorier adjoint : pouvoir donné à MOREAU Alain
COTTARD Colette : pouvoir donné à NATIVEL Philippe
DIDIER Denise : pouvoir donné à VERGEREAU Suzelle
HENRIETTE Clency : pouvoir donné GAZAR Yanick
POTHIN Frédéric : pouvoir donné à PINEAU Jean Paul

Etaient excusés :

HOARAU Jean Yves, trésorier
WON FAH HIN Marie Rose

Le président ouvre la séance en précisant qu'il souhaite revenir sur ce qui a motivé le report du CA initialement prévu le 6 octobre.

Au regard du courriel du 28 septembre adressé par le vice-président à l'ensemble des membres de l'association et au directeur de l'EMAP, le président de l'EMAP a répondu par un courrier en date du 5 octobre 2016. Ce courrier était accompagné d'un compte-rendu de la rencontre qui a eu lieu à la Région le 22 septembre 2016.

Etant donné l'absence du département du vice-président, le secrétaire a contacté le président et ont décidé d'un commun accord d'effectuer un report.

Le président souhaite revenir sur les propos tenus dans le courriel à l'égard du directeur de l'EMAP et sur l'hypothèse évoquée que l'IRTS « fasse seul ».

Le vice-président précise qu'il confirme ce qu'il a écrit dans la mesure où il considère que si l'espace conseil d'administration est un lieu où tout peut être mis en débat, il convient lorsque nous sommes devant des partenaires (il est fait référence expressément à la rencontre avec la Région), de tenir le discours décidé en CA. Les éléments de langage doivent être respectés. Il n'y a pas lieu de faire part de ses positions personnelles.

Après échanges et débat sur la rencontre ayant eu lieu à la Région, il est décidé que le compte-rendu proposé par le président fera l'objet d'amendement par le vice-président.

Après validation, ce compte-rendu sera adressé à la Région.

Approbation du relevé de décisions du 15 septembre 2016

Un membre du CA demande que le terme « fusion » soit modifié par « fusion-création » lorsque ce n'est pas précisé.

Ces modifications étant apportées, le compte-rendu est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Rétro-planning – Projet de fusion-création

Décisions prises après débat :

- ✓ Date de création de la structure gestionnaire de l'HEPASS : Juin 2018
- ✓ Date d'ouverture de l'HEPASS : Septembre 2018
- ✓ Commissaire aux comptes à la fusion : le choix sera effectué lors du prochain CA

D'ici là :

- le président de l'EMAP contacte son commissaire aux comptes afin d'avoir son avis sur le choix à effectuer : externe au département (comme cela a été conseillé à l'IRTS) ou sur le département ;
- un cahier des charges sera élaboré à partir des différents volets ;
- une hypothèse de chiffrage sera effectuée afin que le coût puisse être intégré dans les budgets prévisionnels de l'EMAP et de l'IRTS.

Suite au prochain CA et après validation du cahier des charges, un appel à candidature sera lancé.

Proposition de composition du Comité de Pilotage organisé par la Région

Lors de la rencontre avec la Région, celle-ci a demandé que nous leur adressions des propositions. Le choix définitif lui appartiendra.

Après échanges, il est proposé cependant qu'un comité de pilotage, appelé comité de pilotage restreint soit constitué de :

- ↔ Région Réunion
- ↔ UNAFORIS
- ↔ ADFR-OI
- ↔ DJSCS
- ↔ ARS-OI

Un comité de pilotage appelé comité de pilotage élargi serait constitué de :

- ↔ Région Réunion
- ↔ UNAFORIS
- ↔ EMAP – IRTS
- ↔ ADFR-OI
- ↔ ARS - OI
- ↔ DJSCS
- ↔ Université

- ↔ Rectorat
- ↔ Branches Professionnelles (BASS et Aide à Domicile)
- ↔ Conseil départemental
- ↔ CAF

Il sera proposé par ailleurs que ce comité de pilotage puisse se tenir la 1^{ère} quinzaine de Février.

Modèle économique de l'HEPASS

Ce sujet sera confié au commissaire à la fusion.

Audit RH

La consultante est en possession des documents demandés.
Nous sommes dans l'attente du retour.

Il conviendra, dès que celui-ci sera effectif et après étude par le CA de définir une stratégie commune entre l'EMAP et l'IRTS pour une communication aux IRP dans le cadre du respect du droit du travail qui est très précis à ce sujet.

Charte plateforme UNAFORIS Réunion

Toutes les modifications prévues étant réalisées, la charte devra être validée par la plateforme lors d'un comité de pilotage.

Questions diverses

- ADFR – OI : la création de l'association est parue au J.O.
- Rencontre inter plateformes : elle aura lieu les 22 et 23 novembre. La représentante territoriale demande si l'EMAP y participe car le secrétariat plateforme est chargé des inscriptions.
- Cartographie 2017-2018 : ayant été validée par les instances (commission cartographie et dernier CA ADFR-OI), un courrier commun devait être adressé à la Région.

La directrice de l'IRTS a transmis un projet de courrier au directeur de l'EMAP. Il convient de transmettre ce courrier au plus tôt, les budgets prévisionnels étant en cours d'élaboration.

- Tour des plateformes
La rencontre ayant été reportée à notre demande, une autre proposition de date est à trouver.

Après échanges et au regard de la présence en métropole des président, vice-président et secrétaire de l'ADFR-OI le 30 Novembre, cette date sera proposée à l'UNAFORIS.

Ils seraient de ce fait présents physiquement et pour les autres participants cela se ferait en visioconférence.

Il sera proposé d'aborder les points suivants :

- L'EMAP souhaite faire un point sur le compte-rendu effectué par l'UNAFORIS suite à leur visite en Mars 2015
- Déclinaison des groupes de travail nationaux en région et groupes de travail régionaux
- Projet HEPASS
- Il conviendra, si cette date est retenue, de voir si la Région peut y participer en fin de séance.

Le président

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Le secrétaire

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, stylized 'G' or similar shape with a long horizontal stroke extending to the right.